

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 3 avril 2017, à la salle municipale de Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Luc Poirier
Julien St-Onge
Tommy Cyr
Josiane Appleby
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente.

.....
082-04-2017 OUVERTURE DE LA SÉANCE.
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....
083-04-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.
Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....
084-04-2017 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 159, RUE PRINCIPALE OUEST.
La secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Alphonse, madame Reina Goulet, fait lecture du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 16 mars 2017 mentionne que le Comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure et qu'aucune objection n'a été déposée.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 159, rue Principale Ouest affectant le lot 5 522 458 du cadastre du Québec, numéro de matricule 2039-56-4676 afin de régulariser l'empiètement du bâtiment principal situé à 1.85 mètre de la ligne latérale (Ouest) et à une distance variant de 4.53 mètres à 4.57 mètres de la ligne arrière du lot (Nord), alors que le règlement de zonage exige une marge de recul latérale minimale de 2 mètres et une marge de recul arrière minimale de 4.6 mètres.

.....
085-04-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.
Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 6 mars 2017 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 6 mars 2017.

.....
086-04-2017 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.
Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Tommy Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 51 508.41\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Air Liquide Canada Inc.		145.17 \$
Association directeurs municipaux Québec	332.28 \$ p	
Florent Bernard		64.08 \$
Bibliothèque de St-Alphonse		25.00 \$
BMR Groupe Cormier		179.68 \$
Canadian Tire		91.97 \$
Dépanneur Le Duo Inc.		12.08 \$
Dépanneur S.L. Inc.		30.64 \$
Desroches Groupe Pétrolier		5 387.72 \$
Les Distributions Leblanc		747.53 \$
École aux Mille-Ressources		25.30 \$
Équipements incendies L'Arsenal		12 838.51 \$
Fabco Plastics		19.50 \$
Financière Banque Nationale		2 074.65 \$
Forêts Star Inc.		40.70 \$
Hydro-Québec	971.74 \$ p	3 617.50 \$
Imprimerie des Anses Inc.		172.46 \$
Intersport		6.89 \$
Laboratoire BSL		446.01 \$
Liber		41.26 \$
Location Moreau Inc.		105.55 \$
Magasin Coop Caplan		61.45 \$
Michaël Rossy		12.44 \$
M.J. Brière Inc.		5.64 \$
MRC de Bonaventure		1 276.20 \$
Municipalité de St-Alphonse-LET		1 918.81 \$
Navigue.com	1 609.65 \$ p	55.19 \$
Pièces d'autos M.G.A. & Fils		416.18 \$
Marie-Noëlle Poirier	241.92 \$ p	
Réjean Poirier		38.70 \$
Postes Canada	61.81 \$ p	
Quincaillerie Arsenault enr.		323.05 \$
Services Informatiques Gilles Bujold		149.40 \$
Soudex Inc.		333.43 \$
Soudure Caplan Inc.		387.83 \$
Télécommunications de l'Est		1 079.86 \$
Télus		628.62 \$
Xerox Canada Ltée.	126.60 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		15 259.40 \$

.....

087-04-2017

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET.

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 116 369.55\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

6932006 Canada inc - Balkans Madawaska ltée	6.70 \$ p	
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Bouffard Sanitaire inc.		45.99 \$
Carquest New Richmond		123.17 \$
Dépanneur le Duo		148.31 \$
Desroches groupe pétrolier		2 896.84 \$
Les Distributions Leblanc		214.82 \$
Groupe Négotel		116.52 \$
Hydro-Québec	3 661.00 \$ p	
Imprimerie des Anses inc.		195.46 \$
Municipalité de St-Alphonse		13 607.45 \$
Navigue.com		59.73 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		38.54 \$
Gérard Porlier		94.60 \$
Remises gouvernementales		7 944.62 \$

Les Services technologiques DUO	12 451.79 \$
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.	73 646.50 \$
Weigh Tronix Canada ULC	1 063.52 \$

.....

088-04-2017 RECouvreMENT FINAL DE LA CELLULE NO 1 – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 – LET.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la recommandation de paiement de Tetra Tech QI inc. du 20 mars 2017, nous autorisons le versement du décompte progressif n°4 pour des essais supplémentaires de perméabilité sur les matériaux en place pour le recouvrement final de la cellule d'enfouissement technique no 1, payable à LFG Construction pour un paiement au montant de 4 015.75 \$.

.....

089-04-2017 AVIS JURIDIQUE – LET.

Considérant l'offre déposée par Monsieur Marc Bisson de la firme WSP d'installer un système de plafonnement et d'échange des droits d'émission des biogaz (S.P.E.D.E.) au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse;

Considérant que l'installation du système est assumée en entier par la firme WSP ainsi que son fonctionnement et son entretien;

Considérant que le système est bénéfique à l'environnement et prévoit créer une redevance au Lieu d'enfouissement technique.

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique mandate notre conseiller juridique, Me Damien St-Onge, avocat afin de vérifier et de confirmer la légalité des avis juridiques présentés par la firme WSP pour l'entente d'implantation du système de plafonnement et d'échange des droits d'émission des biogaz (S.P.E.D.E.) au lieu d'enfouissement technique.

.....

090-04-2017 SERVICE PROFESSIONNEL POUR LA RÉFECTION DE L'INTERSECTION DU 5^E RANG EST ET DE LA ROUTE DE SAINT-ALPHONSE.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse, lieu d'enfouissement technique compte procéder à la réfection de l'intersection du 5e rang Est donnant accès au LET de Saint-Alphonse;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint Alphonse, lieu d'enfouissement technique désire ajouter une distance supplémentaire d'asphalte d'environ 30 mètres sur le 5e rang Est.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services d'ARPO Groupe-conseil inc en date du 31 mars 2017 comme suit;

- 1- Préparation d'un plan et du devis technique incluant une coupe-type et les détails de construction avec l'estimation ventilée des coûts :

Cette partie de l'offre de services sera facturée à forfait pour un montant de 1 760,00 \$ taxes en sus.

2- Assistance durant l'appel d'offres pour répondre aux questions des entrepreneurs :

Cette partie de l'offre de services sera facturée à forfait pour un montant de 270,00 \$ taxes en sus.

3- Suivi des travaux, vérification des documents administratifs et recommandation de paiement seront facturés sur une base horaire afin de s'adapter au programme de travail de l'entrepreneur et de la météo :

Cette partie de l'offre de services est évaluée à un montant de 1 980,00 \$ taxes en sus.

ARPO Groupe-conseil inc devra présenter au représentant du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports l'étendu des travaux qui affectera l'emprise de la route de Saint-Alphonse afin d'obtenir s'il y a lieu, les autorisations nécessaires pour procéder.

.....

091-04-2017 RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET.

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique du dernier mois.

.....

092-04-2017 ADOPTION RÈGLEMENT N° 301-2017 RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS.

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Considérant que la directrice générale mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 301-2017 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

.....

093-04-2017 PERSONNE DÉSIGNÉE RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers qu'en vertu du Règlement numéro 301-2017 «Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics» la personne désignée à l'application du règlement article 21 est l'inspecteur municipal.

.....

094-04-2017 ADOPTION RÈGLEMENT N° 302-2017 RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES.

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Considérant que la directrice générale mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

Pour ces motifs :

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 302-2017 Règlement concernant les nuisances.

.....

095-04-2017 PERSONNE DÉSIGNÉE RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES.

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'en vertu du Règlement numéro 302-2017 «Règlement concernant les nuisances» la personne désignée à l'application du règlement article 15 est l'inspecteur municipal ou l'inspectrice en bâtiment.

.....

096-04-2017 ADOPTION RÈGLEMENT N° 303-2017 RÈGLEMENT CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME.

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Considérant que la directrice générale mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 303-2017 Règlement concernant les systèmes d'alarme.

.....

097-04-2017 PERSONNE DÉSIGNÉE RÈGLEMENT CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers qu'en vertu du Règlement numéro 303-2017 «Règlement concernant les systèmes d'alarme» l'officier chargé de l'application du règlement article 5 est l'inspecteur municipal.

.....

098-04-2017 NOMINATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

Conformément à notre règlement 278-2013 « Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme », il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. Que les personnes suivantes sont nommées pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Alphonse, les représentants sont :

Pour le conseil municipal : Tommy Cyr, conseiller
Pour les résidents : Luc Bélanger et Brigitte Cellard

2. Que nous nommons secrétaire de ce comité : l'inspectrice en bâtiment, madame Annie Dupéré ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet ;

3. Que le conseiller Tommy Cyr est nommé président de ce comité;

4. Que les pouvoirs, la durée des mandats et autres informations sont précisés au règlement 278-2013;

5. Que la présente résolution remplace la résolution 089-04-2015 « Nomination du Comité consultatif d'urbanisme » et la résolution 225-08-2015 « Secrétaire Comité consultatif d'urbanisme ».

099-04-2017

.....
RÉALISATION COMPLÈTE DE L'OBJET DES RÈGLEMENTS 279-2013, 285-2014 ET 296-2016 – ANNULATION SOLDES RÉSIDUAIRES.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu ;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente ;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère ;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe ;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe ;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse informe le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

.....

100-04-2017

AVANCE DE FONDS – COMITÉ DES FESTIVALS DE ST-ALPHONSE.

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que pour faire suite à la demande du Comité des Festivals de St-Alphonse, une avance de 5 000.00\$ leur sera versée et le Comité nous remboursera cette somme à la réception de leur aide financière pour le déroulement du festival été 2017.

.....

101-04-2017

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR ENSEIGNES ET LETTRAGE.

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse dépose des demandes d'aide financière pour les enseignes et lettrage avec la nouvelle identification visuelle de la municipalité et nous mandatons le maire, monsieur Gérard Porlier à effectuer les démarches nécessaires auprès des différents paliers pour ce dossier et il est autorisé à signer les documents requis pour et au nom de la municipalité.

.....

102-04-2017

PROJET OPTILAB.

Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse s'oppose à l'implantation du projet de centralisation des laboratoires médicaux publics (optilab) actuellement mis en œuvre par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise :

- à Monsieur Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux,
- au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie ;
- à monsieur Steeve Loisel, président Syndicat des professionnelles et professionnels de commissions scolaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

.....

103-04-2017

APPUI FAVORABLE AU PROJET DU CONSEIL DE L'EAU GASPÉSIE SUD.

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse appuie le projet sur l'adaptation aux changements climatiques pour les communautés vivant près de la rivière Bonaventure intitulé Rés-Alliance et nous mandatons le conseiller Julien St-Onge pour siéger à ce comité de travail.

.....

104-04-2017

ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un tracteur à gazon Kubota au montant de 4 679.48\$ taxes incluses chez M.J. Brière Inc.

.....

105-04-2017

APPUI FAVORABLE À L'OBTENTION D'UN STATUT PARTICULIER POUR LE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE POINTE-À-LA-CROIX.

Considérant que l'industrie touristique génère 20% des emplois dans la région;

Considérant que l'industrie touristique représente le deuxième secteur d'importance en matière d'emploi dans la Baie-des-Chaleurs;

Considérant que 277 millions \$ ont été dépensés dans notre belle péninsule par 740 000 touristes en 2012;

Considérant que le Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix est la porte d'entrée entre la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick;

Considérant que plus de 14 000 touristes se sont arrêtés au Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix en 2015;

Considérant que le Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix permet d'augmenter la durée de séjour des touristes qui s'y arrêtent;

Considérant que le Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix crée, chaque année, six emplois saisonniers;

Considérant que le financement du Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix est une bataille chaque année;

Considérant que le Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix bénéficiait d'une subvention de 30 000\$ par année provenant du budget discrétionnaire du ministre du Tourisme jusqu'en 2014;

Considérant que la Chambre de commerce de la Gaspésie via la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs fait des efforts considérables pour maintenir les services offerts au Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix;

Considérant que toutes les municipalités et toutes les entreprises des MRC d'Avignon, de Bonaventure et du Rocher-Percé profitent d'importantes retombées économiques liées au tourisme;

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse appuie la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs dans ses démarches afin que le Bureau d'information touristique de Pointe-à-la-Croix obtienne un statut particulier en plus de reconnaître l'importance de celui-ci pour la région.

.....

106-04-2017 RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATS DE QUALIFICATION – EAU.
Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler les certificats de qualification – Traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution pour les employés suivants : Éric Miousse, Serge Miousse et André Cyr, le coût est de 112,00\$ par certificat.

.....

107-04-2017 FORMATION ADMQ.
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons madame Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière à s'inscrire à la formation «Directeurs locaux et de MRC : rôles et collaborations» dans le contexte de la mise en place de la gouvernance de proximité offerte par l'ADMQ à Bonaventure le 19 avril 2017, coût 304.00\$ plus taxes.

.....

108-04-2017 NOUVEAU MANDAT À L'OMH.
Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le conseiller Tommy Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Gérard Porlier est mandaté pour un mandat de trois ans représentant de la Municipalité de St-Alphonse au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de St-Alphonse et ce, suite à la démission de monsieur Julien St-Onge.

.....

109-04-2017

CLÔTURE.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 h 10.

Note : En signant le présent procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

.....